

Le numéro deux de l'ONU en Irak, Jacqueline Badcock, a affirmé, jeudi 24 juillet, que les djihadistes de [l'Etat islamique](#) (EI, anciennement Etat islamique en Irak et au Levant) avaient ordonné que les femmes âgées de 11 à 46 ans de la région de Mossoul, dans le nord de l'Irak, subissent des mutilations génitales. L'Etat islamique a lancé une offensive sur l'

[Irak](#)

en juin pour y

[proclamer](#)

un califat, et contrôle la région depuis le mois dernier.

Selon la radio publique américaine NPR, un porte-parole de l'EI à Mossoul, joint par téléphone, a démenti cette affirmation. Les mutilations génitales ne sont pas fréquentes en Irak, et ne concernent que « *quelques régions isolées* », a précisé M^{me} Badcock depuis l'Irak, lors d'une vidéoconférence organisée à Genève.

« *C'est une fatwa de l'EI, nous venons d'en [être](#) informés* », disait-elle, sans [citer](#) la source par laquelle l'ONU avait été informée de l'existence de cet édit. Un document présenté comme une fatwa de l'EI imposant un tel ordre,

[et probablement faux](#)

, circule actuellement sur les

[réseaux sociaux](#)

, comme quantité de rumeurs diffusées par les opposants de l'EI. M

me

Badcock a cité des chiffres émanant du Fonds des Nations unies pour la

[population](#)

, selon lesquelles

« *4 millions de filles et de femmes pourraient*

[être](#)

affectées »

.

PLUS QU'UNE VINGTAINE DE FAMILLES CHRÉTIENNES À MOSSOUL

La responsable de l'ONU a indiqué par ailleurs qu'il ne restait plus « *qu'une vingtaine de familles chrétiennes à Mossoul* »

, soutenues par des ONG telles que Caritas. Certaines de ces familles se sont converties à l'

[islam](#)

, les autres ont préféré

[payer](#)

l'amende imposée par l'EI, a-t-elle indiqué.

Source: [LeMonde](#)